

UNE HISTOIRE DE VIES

Le magazine du Groupe ACPPA



DOSSIER
**Ne me racontez
pas d'histoires !**
p.8



ENGAGEMENT

CAP 2021 : La RSO au
coeur de nos pratiques
p.10



PROGRÈS

Alimentation & Nutrition :
les textures modifiées
p.12



BRÈVES

Défi inter-entreprises pour
nos équipes
p.21

2018, bilan et perspectives



Jean-Claude DADOL
Directeur Général

En ce début d'année, l'heure est traditionnellement au bilan et aux projets.

Cette édition d'« Une histoire de Vies » est consacrée aux réalisations de 2017 : Déploiement du projet Alimentation et nutrition, renouvellement de la certification couplée ISO 9001-2015 et services par l'AFNOR, inaugurations et anniversaires, nouveaux sites internet pour Résidom et le Pôle Formation Santé... Je vous laisse découvrir les autres dossiers de ce journal.

Pour mémoire, l'année 2017 avait débuté avec le lancement du projet Groupe « CAP 2021 » et une attention particulière portée à la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO). Les objectifs posés concernent le développement de notre offre de services aux personnes, la Qualité de Vie au Travail (QVT) pour nos salariés, l'innovation et l'amélioration des établissements.

Ainsi, dans les prochaines années, l'essentiel de nos efforts portera sur la réalisation de ces ambitions, mais 2018 sera aussi une année de changement.

Changement dans le management du Groupe puisque j'ai fait valoir mes droits à la retraite en 2018. Ainsi, cette année verra l'arrivée d'un nouveau Directeur Général en la personne de Pierre-Yves Guiavarch à qui je souhaite autant de satisfactions que celles que j'ai pu connaître durant toutes ces années. Je quitte le Groupe, riche de souvenirs et de belles rencontres, mais aussi avec quelques regrets tant le potentiel et la richesse des femmes et des hommes est grande et les projets nombreux.

Je reste confiant dans l'avenir du Groupe, la continuité de la Gouvernance étant assurée par le Président, les administrateurs et le Comité de Direction. Je les remercie pour leur engagement, leur écoute et leur soutien continu.

Merci à toutes et à tous pour ces belles années passées à vos côtés.

Je souhaite à tous une excellente année 2018.



Résidence Tête d'Or - Lyon 6^{ème}



SOMMAIRE

4 HOMMAGE

4 À Robert Batailly

6 DOSSIER

6 Résidences autonomie, séniors, ou de services

8 Ne me racontez pas d'histoires!

10 ENGAGEMENT

10 CAP 2021 : La RSO au cœur de nos pratiques

12 PROGRÈS

12 Alimentation & nutrition : les textures modifiées

14 Un SMQ toujours en mouvement !

15 Les conventions tripartites sont mortes, Vive les CPOM!

16 VIE DU GROUPE

16 Le Groupe ACPPA inaugure son nouvel EHPAD à Fontaine (38)

17 Le Pôle Formation Santé fête ses 10 ans!

18 Les Agapanthes : pose de 1^{ère} pierre

19 BRÈVES

19 L'EHPAD Les Bouleaux inaugure son PASA

20 La Villa Lumière souffle ses 10 bougies

20 Exposition : "Les mains et la voix des canuts"

21 Défi inter-entreprise

22 COLLABORATEURS

22 Correspondants Sécurité & Santé au Travail du Groupe ACPPA

24 RÉSEAU

24 Réunion régionale du Synerpa Auvergne Rhône-Alpes

25 Résidom : la prévention des chutes à domicile

26 Des sites internet tout neuf ! : Résidom et Pôle Formation Santé

27 DÉCOUVERTE...

27 La Rose des Vents



Robert Batailly, élevé au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur (2010)

► HOMMAGE À ROBERT BATAILLY

Témoignage privilégié de tous les mandats municipaux lyonnais d'Edouard Herriot à Gérard Collomb, il était l'une des dernières grandes figures de la politique lyonnaise des années 1960 et 2000, Robert Batailly est décédé à l'âge de 83 ans, après des années de lutte contre la maladie.

Administrateur du Groupe ACPPA depuis 1990 (délégué à l'EHPAD La Vérandine, Lyon 8^{ème}), il a rejoint les membres du Bureau en 1995 et a assuré la Vice-Présidence de l'ACPPA et la Présidence de GERONTO'Services.

Actif, charismatique et très attaché à l'ACPPA, il accompagnait le Groupe en lui ouvrant généreusement son carnet d'adresses, avec simplicité, altruisme et fidélité. Il aura fortement contribué au développement de notre Groupe.

Né à Bourg-de-Thi-zy (69) le 2 mars 1934, de formation comptable, Robert Batailly a commencé en tant que représentant de commerce en produits de drogueries-parfumeries, se définissant comme le premier VRP en Eau de Cologne.

Il s'intéresse très tôt à la politique et enchaîne les mandats municipaux : Adjoint au Maire de Lyon (1965 – 1989), Conseiller Municipal sous Michel Noir, puis Conseiller d'arrondissement sous Raymond Barre... En 1977, il devient Délégué du 8^{ème} arrondissement de Lyon jusqu'en 1983, avant d'en devenir le premier Maire (1983 – 1989) pour lequel il inaugure l'Institut Lumière en 1982 et lance la réhabilitation du quartier des États-Unis en 1985.

Conseiller général du Rhône durant deux mandats, Député Européen de janvier à juillet 1989, Consul honoraire du Sénégal... La liste de ses engagements est longue, presque aussi longue que celle des associations qu'il présida.

Robert Batailly a toujours poursuivi ses activités politiques, malgré la maladie, intégrant en 2014 le Comité de soutien de Gérard Collomb lors des élections municipales.

Outre ses qualités professionnelles reconnues, il s'est illustré pendant des décennies comme un combattant des nobles causes. Commandeur de la Légion d'Honneur, titulaire de nombreuses décorations, honneurs et titres, Consul honoraire du Sénégal, il était très attaché à la mémoire des Anciens Combattants...

Profondément humaniste, engagé dans la vie citoyenne, et chaleureux, il restera longtemps un modèle d'exemplarité, comme le fut Jean Palluy (Président fondateur de l'ACPPA).

Nous pensons à son épouse, Irène, touchante et attentive, et à ses deux fils Christian et Thierry.

C'est une personnalité qui aura marqué notre Groupe, et pour ce qu'il a fait pour nous tous, nous l'en remercions. Il restera dans notre mémoire.

► Paul-Henri CHAPUY
Président du Groupe ACPPA



Robert & Irène Batailly

“

Élu pendant plus de 30 ans à la ville de Lyon, il restera comme l'une des figures marquantes de la vie politique de notre agglomération. Son franc-parler et sa chaleur humaine ont profondément marqué tous celles et ceux qui ont eu le plaisir de le côtoyer.

”

David Kimelfeld,
Président de la Métropole



France 3 Régions - Franceinfo

► Résidences autonomie, seniors, ou de services

Beaucoup moins connu que son équivalent médicalisé (l'EHPAD), le marché des résidences pour seniors connaît pourtant un véritable essor depuis son lancement dans les années 80.

Le développement de ce type d'hébergement créateur d'emplois (estimé à 80 000 à horizon 2035*) permet également de réduire les dépenses publiques via une baisse des subventions pour les résidents en EHPAD (meilleure prévention de la perte d'autonomie du fait d'un maintien plus long de l'activité physique et mentale).

Résidences autonomie, seniors ou de services: petit tour d'horizon des solutions d'hébergement à mi-chemin entre le maintien à domicile et la maison de retraite.

7

Résidences Autonomies

au sein du Groupe ACPPA
(sur les départements suivants : 69 - 42 - 01 - 34)

342

Places au total

Qu'est-ce qu'une Résidence autonomie ?

Une Résidence Autonomie, anciennement appelée foyer-logement, est un établissement à vocation sociale dont le fonctionnement est encadré par la loi 2002.2, rénovant l'action sociale et médico-sociale (autorisation de fonctionnement délivrée par le département).

Les résidents accueillis sont autonomes, mais la majorité d'entre eux est fragilisé suite au décès d'un conjoint, d'un isolement géographique, ou d'une absence de liens sociaux. Les soins médicaux et les aides aux gestes de la vie quotidienne sont réalisés le plus souvent par des intervenants extérieurs (services d'aide et de soins infirmiers à domicile, libéraux, paramédicaux...).

Pour reconstituer la genèse des foyers-logements, il faut remonter au rapport Laroque (1962) qui a pointé la situation alarmante des personnes âgées concernées par l'isolement et le mal-logement.

Entre 1960 et 1970, de nombreux foyers-logements voient le jour sous l'impulsion des municipalités (2/3 des foyers logements sont gérés par des CCAS). Avec la loi 2002.2 et la logique du «Tout EHPAD», les foyers-logements ont connu une perte d'attractivité et certains ont fait le choix d'opter pour une structure médicalisée.

Aujourd'hui, un vent de renouveau souffle sur ces structures. Fin 2015, la loi d'Adaptation de la Société au Vieillesse prend en compte les nouveaux besoins des personnes âgées qui recherchent un habitat intermédiaire, leur assurant à la fois un environnement sécurisé et des lieux de vie individuels et collectifs conviviaux, adaptés à une perte de mobilité.

Dans son volet «foyers-logements», rebaptisé dès lors Résidences Autonomie, l'objectif principal est clairement affiché par le législateur : «Accompagner les personnes âgées dans leur parcours de vie en déployant une stratégie de prévention de la perte d'autonomie».

Parallèlement, les structures perçoivent du département un «forfait Autonomie» pour la mise en œuvre d'actions individuelles ou collectives de prévention (maintien des facultés physiques, cognitives, sensorielles, motrices et psychiques).

Qu'est-ce qu'une Résidence Services/Séniors (RSS) ?

Une Résidence Services/Séniors n'est pas un établissement médico-social. À ce titre, aucune autorisation du département n'est ainsi requise. Ce marché, qui connaît un vif succès depuis ces dernières années, répond aux besoins des personnes âgées retraitées avec des logements indépendants, confortables, fonctionnels et adaptés à une diminution progressive de l'autonomie.

* Selon une publication de l'Institut Montaigne (2014)



Il n’y a pas d’opposition à avoir. Aujourd’hui, ces deux formes d’hébergement sont complémentaires, peut-être avec des niveaux de gamme différents, mais dans un champ comme dans l’autre.



Florence Arnaiz-Maumé, déléguée générale du Synerpa.
(source : rapport Le développement des Résidences séniors en France - février 2016)

Ces logements destinés aux séniors de plus de 60 ans sont généralement déclinés en appartements de type T1 à T3, voire en petites maisons avec jardins privatifs selon les sites. Les services associés payants sont optionnels.

Ces résidences non médicalisées disposent d’un personnel présent de façon permanente afin de proposer tous les services attendus par la personne âgée autonome.

Depuis la loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) fin 2015 : les résidences Services/Séniors ont désormais un cadre juridique : elles sont définies par «des ensembles de logements privés, d’espaces de convivialité et de services qui permettent à des personnes âgées d’habiter dans un “chez-soi” sécurisé et animé».

Mais alors Résidence Autonomie ou Résidence Services/Séniors, quelle différence ?

Toutes deux participent à la logique de parcours de vie de la personne âgée : le binôme Domicile — EHPAD ne constitue plus la solution unique. Ces nouvelles formes d’habitat (souvent qualifiées d’intermédiaire) jouent un rôle de coordination ou de plateforme pour les services d’aide et de soin à domicile extérieurs.

Toutes deux ont pour principal objectif la prévention de la perte d’autonomie dans un cadre sécurisé et confortable, à travers la mise en œuvre d’activités de maintien physique et psychique.

Ces résidences sont des leviers de stimulation et de socialisation qui contribuent à retarder la dépendance.

► Géraldine PAIRE

Directrice des Résidences La Chacunière & le Pary



Résidence Services Tête d’Or (Lyon 6^e - 69)



Résidence Autonomie la Chacunière (Roanne - 42)

► Ne me racontez pas d'histoires !

Cette histoire commence en 2013. À 86 ans, ma belle-mère est autonome. Elle vit seule depuis 30 ans. Sa vie est rythmée par les parties de Scrabble et de Rummikub avec ses amies et voisines, mais aussi ponctuée par les anniversaires des enfants, petits-enfants, fêtes de famille, et surtout par la traditionnelle fête des conscrits. Pour ma belle-mère, c'est une tradition importante que l'on se doit de respecter et de ne pas rater.

Des habitudes de vie qui, progressivement, ne peuvent plus se vivre «*comme avant*»...

Pourquoi ? Et bien tout simplement, la dépendance, qui ne dit pas son nom, s'installe doucement ! On commence à réfléchir à «*qu'est-ce qui serait le mieux pour elle ?*» Question absurde, le mieux pour nous tous, n'est-ce pas de rester chez soi ?

En trois ans, se succèdent plusieurs allers/retours à l'hôpital. À chaque nouvelle hospitalisation, les professionnels de santé nous aiguillent, nous proposent différentes aides... et progressivement, nous découvrons un nouveau vocabulaire : «*prise en charge — GIR — SSAD — APA* »...

Du maintien à domicile... Alors, nous APPRENONS à "prendre en charge" l'organisation des services du maintien à domicile. Mais, nous comprenons ce mot d'une toute autre manière... Notre mère est devenue une charge, un fardeau... Et une sorte de tristesse s'installe. Lorsque l'organisation des ser-



Illustration @crédit photo Groupe ACPPA EHPAD Constant

vices à domicile se met en place, c'est un soulagement. Nous, les enfants, sommes rassurés. Au fil des années, des réajustements seront nécessaires. Toujours avec la même question «*combien de temps cela va-t-il tenir ?*» La dépendance évolue et un jour, c'est la chute de trop !

Malgré son opposition, la situation nécessite une entrée en EHPAD. Alors commence le parcours du combattant. Nous découvrons un monde où il faut remplir des dossiers et encore des dossiers... visiter plusieurs établissements afin de trouver le mieux pour elle et le moins douloureux pour nous. Parfois, nous ressortons d'une visite tristes, dépités et paniqués... D'autant plus que les profession-

nels nous signifient qu'il serait préférable de recueillir son consentement.

... A l'EHPAD

Il est impossible, pour nous famille, de se projeter dans le monde de la dépendance. Alors avec beaucoup de maladresse, nous commençons à lui dire : «*Tu verras, maman, cela sera mieux pour toi là-bas*». "Là-bas" car on n'ose pas dire "maison de retraite" et encore moins "EHPAD".

«Ne me racontez pas d'histoire, je sais très bien ce que vous voulez tous ! Cette phrase résonne encore dans ma tête, car je l'avais déjà entendue quelques années auparavant avec ma propre maman **«Ne me raconte pas d'histoires, ma fille...»**

Passer le relais...

Après un séjour temporaire de 3 mois, l'illusion qu'elle pourrait récupérer un peu de son autonomie, c'est **l'entrée en EHPAD**. Pour le dossier d'admission, il faut à présent expliquer et réexpliquer à des professionnels la situation, le contexte.

Arrive enfin la signature du contrat de séjour... à ce moment-là, nous éprouvons un autre sentiment difficile à décrire : mélange de soulagement, de culpabilité, mais surtout... cette signature ! Ce n'est pas normal, les enfants ne signent pas à la place des parents, sauf si nous sommes des adolescents rebelles ! Les professionnels nous sollicitent pour raconter ses habitudes de vie, ses désirs, ses attentes...

Le dossier d'admission fait, on nous explique le fonctionnement de l'établissement et nous replongeons dans ce vocabulaire étrange... "Recueil de données", "histoire de vie", "projet de vie personnalisé"... Nous sommes invités à des rencontres pour tout expliquer. Comment relater et résumer l'histoire d'une vie, des habitudes de vie, qui n'ont cessé d'évoluer ? Impossible... De toute manière, tout ce que nous disons nous paraît étrange, car nous avons l'impression de trahir la vie privée de notre mère. Nous savons qu'elle ne serait pas ravie d'étaler sa vie, ses habitudes... Pour qu'elle s'intègre plus facilement et se sente chez elle, on apporte progressivement certains de ses petits meubles.

Déménager : une douleur

Nous ne débarrassons pas que des meubles et objets, nous entrons dans la vie intime de nos parents. Cette intrusion nous bouleverse émotionnellement.

Comment décrire le déchirement et la tristesse de déménager l'appartement où elle a passé 43 ans de sa vie avec son mari, ses enfants ? Nous soulevons la jolie poussière des souvenirs heureux. Toutefois, lorsque nous arrivons à devoir remplir LE carton (papiers officiels, lettre, petits objets, photos de famille, bijoux...), c'est la révélation d'une vie intime, personnelle. Cette intrusion amène chez moi quelques larmes...

Le temps de l'adaptation

« Qui va lui dire que nous avons déménagé son appartement ? »
« Elle le sait... » — « non cela ne sert à rien... » Nous restons ainsi avec la peur de lui faire encore plus de mal, avec nos doutes et nos incertitudes... Encore plus étrange, on lui dit « *maman, tu es chez toi* », mais elle nous regarde avec de grands yeux et dit simplement « *Vous avez réussi à m'enfermer* ». Et puis le doute s'installe, avons-nous choisi le bon établissement ? Les professionnels sont-ils à la hauteur ? À chaque visite, la fratrie se téléphone, « *Alors comment l'avez-vous trouvée aujourd'hui ?* » Et puis, vient le temps où on la voit sourire à un professionnel, alors qu'elle vient de nous "jeter". Pas toujours facile à accepter...

Aujourd'hui, l'histoire s'écrit au jour le jour. Elle reçoit régulièrement la visite de ses amies, « elles ne l'ont pas abandonnée ».

Au fil des visites, nous la voyons évoluer. Lorsqu'elle est sereine et souriante, nous quittons l'établissement tranquille, en nous disant « nous avons fait le bon choix » ; les jours où elle est moins en forme, nos incertitudes reviennent et nous repartons avec le doute et la peur d'un appel téléphonique qui annoncerait la fin d'une histoire de vie.



Grâce à l'équipe de l'EHPAD Les Magnolias* où elle réside aujourd'hui, il a été possible de lui organiser ses conscrits et lui fêter ses 90 ans en présence de toute sa famille. Plus de trente personnes, avec la joie de voir sa petite fille lui jouer de l'accordéon. Nous sommes également rassurés lorsque nous nous retrouvons dans le salon avec d'autres familles et que nous "causons" ensemble comme d'anciens voisins...



*établissement ACPPA à Villefranche S/Saône (69)



► Marie-Jeanne VERCHERAT
Consultante Formation,
ICFG Ingénierie Conseil
Formation en Gériatrie

ENGAGEMENT

► CAP 2021 : la RSO au cœur de nos pratiques



« Chaque jour, dans un environnement harmonieux et sécurisé, les femmes et les hommes du groupe ACPPA s'engagent auprès de nos aînés et leurs familles pour les accompagner dans leur parcours de vie respectif, leur prodiguer des soins avec écoute et bienveillance et construire avec eux une relation de confiance durable. Porteur de valeurs fortes comme le respect, la dignité, l'engagement, le progrès et la solidarité, le groupe ACPPA s'affirme aujourd'hui plus que jamais comme un acteur humain et pionnier dans son approche du bien-vieillir ensemble.

Ouvert sur son écosystème et innovant dans sa façon de penser l'avenir, le groupe ACPPA s'est engagé depuis longtemps dans une dynamique d'action qui place la responsabilité sociétale au cœur de son organisation, de ses processus, de son fonctionnement, de son management qualité, de ses partenariats et de ses valeurs. » (source : Politique RSO et qualité du groupe ACPPA /Préambule)



Le Groupe ACPPA a fait de la RSO le fil rouge de son Projet Groupe à horizon 2021.



L'émergence de la Responsabilité Sociétale

L'idée que les organisations doivent être responsables, prend ses racines dans les travaux de certains managers américains dans les années 1950. Avec le développement des préoccupations environnementales, mais aussi sociales et économiques dans la 2^{ème} moitié du 20^{ème} siècle, la responsabilité des organisations devient un enjeu majeur notamment vis-à-vis des exigences de consommateurs.

En 2010, un cadre international – **la norme ISO 26000** – est posé et vient définir les points d'appui de la démarche de Responsabilité Sociétale autour de **sept domaines : gouvernance, droits de l'homme, relations et conditions de travail, environnement, loyauté des pratiques, consommateurs et relations avec les communautés affectées et développement local.**

C'est très récemment que l'ANAP* se donne pour objectif de soutenir les établissements de santé et médico-sociaux dans leurs démarches de définition de leur responsabilité sociétale et d'actions permettant sa mise en œuvre. Par la signature de la convention Développement Durable 2017-2020, l'ANAP a été missionnée pour concevoir et mettre en œuvre "Mon Observatoire du

Développement Durable" afin de permettre aux structures d'évaluer annuellement la maturité de leur démarche.

La politique RSO et qualité du groupe ACPPA

Une première évaluation extra financière de la politique RSO du Groupe a ainsi été réalisée fin 2016 avec l'appui du cabinet expert ONLY CSR, avec pour objectif d'avoir une meilleure visibilité de notre positionnement.

Au regard de la stratégie CAP 2021, des résultats et recommandations de cette première évaluation, nous avons identifié les sujets économiques, environnementaux et sociaux susceptibles d'impacter notre Groupe et nos parties prenantes. Ce travail d'analyse et de synthèse a permis de formaliser **la Politique RSO et Qualité du Groupe et ses grands principes directeurs :**

- Promouvoir le bien-être des personnes accompagnées et les conditions d'un bien-vieillir ensemble
- Favoriser un environnement de travail propice à l'épanouissement de ses collaborateurs, qui préserve l'intégrité physique et psychique de chacun, qui assure l'équité de traitement et qui prévient toute forme de discrimination.
- Se positionner comme un acteur responsable et éthique dans le cadre des relations engagées auprès de l'ensemble des parties prenantes.
- S'engager en faveur du climat, de la biodiversité, des territoires et de l'éco-responsabilité
- Faire vivre un état d'esprit d'amélioration continue permanent et encourager la création de valeur partagée.

Une feuille de route bien tracée pour des engagements ambitieux

que nous allons déployer progressivement dans un plan stratégique opérationnel à 2021, au regard des enjeux et impacts pour notre Groupe et nos parties prenantes. Des actions sont déjà bien avancées avec la démarche QVT**, le projet ALIM ADEMAR ou le processus achats en cours de restructuration !

Le pilotage opérationnel de la RSO

Le pilotage opérationnel du processus RSO, est très complémentaire avec le Management de la qualité. Pour déployer ce nouveau processus transversal, un Comité de Pilotage (COFIL) Groupe RSO a été mis en place, composé de responsables de toutes les activités et processus du Groupe et de directeurs d'EHPAD. Cette instance, groupe de réflexion et de concertation, a pour mission de faire le lien entre la Gouvernance, les processus et le terrain. L'objectif est de favoriser la transversalité, la pertinence et la cohérence, notamment avec les ambitions de CAP 2021 pour un déploiement opérationnel piloté par les responsables de processus et les directeurs d'établissements

Comme pour la démarche qualité déployée depuis près de 20 ans, la RSO ne se décrète pas : c'est « un état d'esprit », une acculturation par des actions de sensibilisation et des projets collaboratifs. La contribution et l'implication de chacun, managers et salariés, sont déterminantes pour atteindre nos objectifs RSO, mais aussi les autres parties prenantes et en particulier les résidents, les familles et nos partenaires. Nous comptons sur tous !

► **Laurentia Palazzo**
Directrice Qualité & Communication

*ANAP : Agence Nationale d'Appui à la Performance

** QVT : Qualité de Vie au Travail

► ALIMENTATION & NUTRITION : LES TEXTURES MODIFIÉES

Une structure médico-social d'hébergement est confrontée à deux impératifs en termes d'alimentation : proposer et conserver une « alimentation source de plaisir » pour le résident et répondre aux besoins nutritionnels du grand Age et des conséquences des pathologies. Les préparations culinaires en texture modifiée sont une méthode de préparation des aliments permettant d'en modifier la texture tout en conservant leurs qualités nutritives, leurs saveurs et leurs couleurs, et de permettre ainsi aux personnes présentant des troubles de l'ingestion alimentaire de garder le plaisir de manger.

Mais, quelle réponse peut-on apporter face à un impératif de sécurité et de prise en charge médicale adaptée et à une obligation de proposer une alimentation plaisir. Ce sujet, aujourd'hui indispensable à maîtriser dans nos établissements, concerne en moyenne plus de 40% des résidents. Pourtant, de grandes incompréhensions persistent tant sur la définition d'une texture modifiée que sur la prescription et l'objectif entre les différents professionnels et les consommateurs.

L'alimentation est un sujet fondamental pour nos Aînés qui s'inscrit dans les objectifs de notre Projet Groupe «CAP 2021». Dans ce cadre, le projet «ALIM DEMAR» a été défini et vise à proposer une alimentation plaisir, alliant le bien-être et le soin sur les cinq prochaines années.

Janvier 2017 marque le début du déploiement de ce projet avec la mise en place d'un groupe de travail (composé de médecins, cadres, diététiciennes et chefs de cuisine).

Plusieurs constats ont émané des premiers échanges et réflexions :

- les pratiques sont très différentes d'un établissement à l'autre (de la prescription à la réalisation),
- le nom que l'on donne à ces textures est souvent propre à chacun (selon son parcours professionnel, sa formation, voire sa région d'origine),
- il existe peu de référentiels techniques dans la littérature qui balaient ce sujet et ceux qui ébauchent quelque chose sont anciens.

Au final, deux axes de travail se dégagent :

- **Pourquoi** : quels sont les besoins ? Pour quels résidents ? Quels objectifs ? Quel est le résultat final attendu par le médecin lorsqu'il prescrit ?
- **Comment** : comment en cuisine la mise en œuvre est-elle possible pour atteindre les résultats escomptés ?

Pourquoi ?

Les premiers points d'ordre médical ont abouti à définir cinq niveaux de textures :

1- L'alimentation normale

Pas de technique particulière.

Indication : Aucune spécificité

2- L'alimentation hachée-moulignée

Déstructuration de l'aliment qui permet à l'aliment d'être «écrasé à la fourchette».

Indication : Troubles de la mastication et de la dentition, sans troubles de déglutition.

3- L'alimentation mixée

Consistance épaisse, mais homogène non pâteuse servie en portion et mise en forme.

Indication : Troubles de la déglutition avec risque de fausses routes. Trouble de la mastication, paralysie, fatigue ou douleurs, édentement, prothèses dentaires, certains handicaps.

4- L'alimentation mixée lisse

Texture homogène, consistance fluide, assimilée à de la crème ou «fromage blanc».

Indication : Trouble sévère de la déglutition, apraxie sévère gastro-pharyngée.

5- L'alimentation manger-mains

Alimentation normale équilibrée à texture modifiée dont la forme et la consistance permettent d'être mangée avec les doigts. Indication : projet d'autonomisation de l'alimentation de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer.

Ces cinq textures sont idéalement ce que nous souhaitons proposer dans nos établissements.

Comment ?

En pratique, un travail avec les chefs a démarré sur quelques ateliers afin de rechercher comment techniquement obtenir les différents niveaux de textures.

L'objectif : comment faire simple, absorbable en charge de travail, goûteux, garantissant à la fois les apports nutritionnels et maîtrisant le coût financier. Une véritable Gageure...

Un concepteur de texturant alimentaire naturel a également été rencontré avec une démonstration des produits : de la fabrication des textures à la dégustation. Un premier rendez-vous convaincant.

Afin de valider la réalisation technique et l'appropriation par nos équipes des méthodes d'utilisation des produits, Albane Giusti

(stagiaire) et Jean-Marc Thoumieux, Responsable Restauration Groupe, ont organisé une dégustation à Francheville sur un public peu averti : les équipes du Siège social du Groupe ACPPA.

Au total, 40 collaborateurs ont participé, dégusté, et noté : carottes râpées mixées, tomates mozzarella mixées, bœuf bourguignon et filet de saumon en texture « manger main », nectarine et tarte aux poires bourdaloue mixées.

Sur chaque recette, 80% obtenaient une note supérieure à 4/5 au niveau du goût, de la couleur et de la texture.

Prochaine étape :

Formation « technique » de tous les chefs cuisiniers (et seconds de cuisine) au 1^{er} trimestre 2018 et référencement des produits.



“

Quelle réponse peut-on apporter face à un impératif de sécurité et de prise en charge médicale adaptée et à une obligation de proposer une alimentation plaisir ?

”

▶ Catherine Alvan

Directrice Bien-Être et Soin

▶ Jean-Marc Thoumieux

Responsable Restauration Groupe

► Un SMQ* toujours en mouvement !

Depuis le lancement de notre démarche qualité en 2000, nous avons toujours considéré les normes de certification ISO 9001 et de services, ainsi que la loi 2002-2, comme des opportunités. Atteindre un niveau de qualité satisfaisant toutes les parties prenantes et le maintenir, exige une application et un dévouement sans faille étayés par un processus qui doit être continuellement nourri et réinterrogé.

Comment faire vivre cette ambition ?

Notre Groupe a fait le choix très tôt de s'engager dans une démarche d'évaluation et d'amélioration continue, en s'appuyant sur la certification couplée ISO 9001 et services.

Dans un contexte de changements importants pour notre secteur (premiers CPOM, reprise des missions de l'ANESM** par la HAS*** ...) le Groupe a souhaité réaffirmer son engagement volontaire dans la démarche de certification avec l'AFNOR, acteur majeur du processus d'évaluation des ESSMS.

Un nouveau référentiel de certification de services AFNOR

De par l'évolution de ses exigences, la certification et l'audit annuel externe de notre SMQ déployé pour y répondre, contribuent largement à la dynamique engagée et constituent un excellent « garde-fou » contre une éventuelle entorse à notre démarche. Le nouveau référentiel de certification AFNOR NF386 « Services et Qualité de Vie dans les Accueils et Habitats pour Seniors », nous aide à nous remettre en question et à nous améliorer.

Ce référentiel est organisé en trois étapes clés du parcours de vie :

- 1- Faciliter le choix de vie
 - 2- Favoriser et veiller à la santé et au bien-être au quotidien
 - 3- Soutenir l'accomplissement du Projet de Vie,
- et déclinés en 24 engagements de service autour de quatre parties prenantes : personnes âgées, entourage familial et social, collaborateurs et partenaires.

2017 marque la première certification de deux de nos résidences Autonomie (La Chacunière / Le Pary et Les Marronniers), ainsi que l'EHPAD Les Magnolias et GERONTO'Services, soit 34 au total certifiés

Une nouvelle plateforme de pilotage du SMQ : AGEVAL

Pour faciliter et simplifier le pilotage du système qualité transversal, il faut de bons outils ! AGEVAL répond à cet objectif, et c'est après un test de plusieurs mois réalisé en 2016 dans 4 structures et par le service qualité, que nous l'avons adopté au sein du Groupe en 2017. Réaliser des évaluations, formaliser les PAQ, mener des enquêtes auprès des parties prenantes, mais aussi gérer toute la documentation



qualité ou suivre l'évolution de nos indicateurs, sont parmi les fonctionnalités de cette plateforme de pilotage. L'agilité de ce nouvel outil facilite un pilotage à tous les niveaux de l'organisation : l'établissement, l'exploitation, les processus et le Groupe. En 2018 nous allons consolider les bases posées !



La certification de service est un outil de valorisation de la qualité de service qui permet de garantir le respect d'engagements que prend un organisme vis-à-vis de ses clients-bénéficiaires du service



► Elisabeth Le Guennec
Responsable du Système de Management de la Qualité

*SMQ : Système de Management de la Qualité

**ANESM : Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

***HAS : Haute Autorité de Santé

► Les conventions tripartites sont mortes, vive les CPOM !

La loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement est venue affirmer en décembre 2015 le rôle prédominant du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) dans les relations à venir entre les gestionnaires d'établissements médico-sociaux et les autorités de tutelle.

Déjà prévus par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2009, les CPOM devaient être rendus obligatoires pour les gestionnaires pluri-établissements dépassant certains seuils (chiffre d'affaire, nombre de salariés, etc.) à définir par décret... mais le décret en question n'ayant jamais été publié, cette obligation est restée lettre morte.

Désormais l'obligation est posée : tous les EHPAD verront leurs CPOM se substituer progressivement à leurs conventions tripartites selon un calendrier fixé par les pouvoirs publics.

Ainsi les 14 établissements de la métropole de Lyon du Groupe ACPPA et son enseigne du domicile Résidom vont rentrer dans le CPOM Groupe qui devrait être signé sur ce territoire. De manière plus isolée, ce devrait également être le cas pour les établissements L'Eglantine (38), Les Tuiles Vertes (66), Yvonne de Gaulle et Le Menhir (95). Puis viendront les 8 établissements du Rhône, ou encore La Charité pour le département de l'Allier, dont ce sera le tour d'entrer en négociation en 2018 pour une mise en œuvre en 2019. Les autres signatures de CPOM suivront.

Qu'il s'agisse de notre groupe ou des autorités tarifaires, l'année 2017 aura été l'occasion de défricher cette nouvelle réglementation. Car aussi précis qu'aient pu être les décrets et arrêtés mettant en œuvre cette nouvelle réglementation, il y a nécessairement des zones floues qui apparaissent quand on les confronte à la réalité de terrain.

Le premier enjeu : définir le périmètre du CPOM

Initialement prévu pour permettre la signature d'un seul et même CPOM pour l'ensemble des organismes gérés par un seul gestionnaire, cette logique se heurte à des postures politiques locales. Ainsi, l'ARS Auvergne Rhône-Alpes ou l'ARS Ile-de-France visaient l'échelle régionale quand les Conseils départementaux restaient sur leur champ de compétence départemental. In fine, les CPOM seront bien signés sur un cadre départemental, sur la base d'une trame arrêtée régionalement par l'ARS.

Le deuxième enjeu : le contenu du CPOM

Là encore, la logique varie d'un territoire à l'autre. Si conformément aux directives ministérielles la plupart des CPOM se limitent à une dizaine d'objectifs pour les rendre pleinement atteignables, une minorité de tutelles ont optées pour un nombre d'objectifs nettement plus important, rendant de fait l'atteinte de l'ensemble de ces objectifs plus aléatoire.

Au final, l'ensemble des CPOM négociés sont désormais sur les bureaux des pouvoirs publics pour signature... laquelle semble se faire désirer puisque des 1.500 signatures prévues à l'échelle nationale, seules 500 seraient désormais attendues pour une mise en œuvre en 2018.

► Benoît Greffe
Directeur Juridique



► Le Groupe ACPPA inaugure son nouvel EHPAD à Fontaine (Isère - 38)

Première MAPA de France en 1984 (40 lits), reconstruit en 2013 (80 lits), l'EHPAD L'Églantine a plus de trente ans d'histoire...

Aujourd'hui entièrement reconstruit, sa nouvelle réalisation architecturale innovante au service des aînés marque le tournant d'une nouvelle aventure...

Le 10 octobre 2017, l'EHPAD L'Églantine est officiellement inauguré en présence de nombreuses personnalités dont Brigitte Pisa, Présidente de la Commission sociale de l'Arcco et Vice-présidente de la Commission sociale de l'Agirc, Jean-Pierre Gillet, Président de la commission sociale d'AG2R Réunica Arcco, Jean-Pierre Gilquin, Président de l'ARMAPA dans l'Isère et Paul-Henri Chapuy, Président du Groupe ACPPA, Laura Bonnefoy, Vice-présidente chargée de la dépendance et des handicaps du département de l'Isère, Aymeric Bogey, Directeur de la délégation

départementale de l'Isère à l'Agence régionale de santé et Jean-Paul Trovero, Maire de Fontaine, ainsi que Christian Nucci, Président de la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire et Ancien Ministre.

Après la visite de l'établissement et de la terrasse panoramique bénéficiant d'une vue imprenable sur les massifs de la Chartreuse et du Vercors, tous les invités s'accordent à dire que l'établissement est une belle réussite et que chaque détail a été pensé pour répondre aux besoins et attentes des personnes âgées accueillies.

Propriété du Groupe AG2R et géré par le Groupe ACPPA, l'EHPAD L'Églantine emploie plus de 53 personnes en ETP (équivalent temps plein).

Avec ce nouvel établissement, le Groupe ACPPA renforce sa présence dans le département de l'Isère, où le Groupe gère également l'EHPAD La Maison des Anciens à Echirolles, un projet de construction de Résidence Autonomie est programmé à Sassenage.

80 lits

En hébergement permanent

28 pl.

En Unité de Vie Alzheimer

12 pl.

En PASA

(Pôle d'Activités et de Soins Adaptés)

Services d'aide au répit

4 pl.

En hébergement temporaire

12 pl.

En Accueil de Jour

La Villa Michel Ange



Découpe du ruban officiel par Mme BRUTTI Renée, résidente à l'Églantine



► Le Pôle Formation Santé fête ses 10 ans !

Clients, formateurs, partenaires institutionnels et financiers, fournisseurs étaient réunis le jeudi 26 octobre pour célébrer avec les équipes le 10^e anniversaire du Pôle Formation Santé (PFS), le centre de formation professionnelle du Groupe ACPPA.

En présence du Président du Groupe ACPPA, Paul-Henri Chapuy, de son Directeur Général, Jean-Claude Dadol, et de la Conseillère Municipale Déléguée de la Ville de Lyon, Céline Faurie-Gauthier, chacun a pu retracer l'histoire du PFS pendant ces dix années, la volonté des dirigeants du Groupe ACPPA d'investir en permanence sur la formation, ainsi que le soutien et le rayonnement au sein de la Ville de Lyon.

En 10 ans, le Pôle Formation Santé a également tissé de forts partenariats, notamment avec le CNED, la région Auvergne Rhône-Alpes, l'École de Management de Lyon... Depuis 2007, plus de 5 000 stagiaires ont été accompagnés avec un taux de réussite aux examens de plus de 90%. Le Pôle Formation Santé est désormais un acteur incontournable de la formation professionnelle dans le secteur des personnes âgées, le secteur sanitaire et notamment le secteur des professionnels de santé libéraux.

Les prochains chapitres de notre histoire vont s'écrire, à la lumière du projet Groupe ACPPA «CAP 2021», avec entre autre, la poursuite de la maîtrise des fondamentaux de notre métier, la poursuite de notre développement sur des territoires ciblés, la poursuite des synergies notamment avec notre cabinet de conseil GERONTO'Services, et enfin le développement d'actions innovantes (nouveaux formats de formation, nouveaux logo et site internet).

Le Pôle Formation Santé remercie chaleureusement l'ensemble de ses collaborateurs pour leur investissement sans faille dans cette belle aventure, les membres du Conseil Scientifique, les administrateurs et la Direction Générale du Groupe ACPPA, ainsi que ses clients pour leur confiance et leur soutien durant ces 10 années.

“

Un anniversaire, c'est l'occasion de se raccrocher à cette ligne du temps et de tourner ensemble toutes les pages qui ont marqué les premiers chapitres du livre de notre centre de formation.

”

Jean-Marc Duc Goninaz
Directeur du Pôle Formation Santé

► **Émilie Bernillon**
Chargée de communication

► Les Agapanthes : Pose de la 1^{ère} pierre



Lundi 27 novembre, la première pierre d'un ensemble immobilier a été posée dans le quartier Lépine à Bron (69). Sur un même site, trois structures différentes cohabiteront : des logements, une résidence seniors et un EHPAD.

Pour le Groupe ACPPA, cette cérémonie marque le début d'une nouvelle aventure pour son établissement « Les Acanthes ». Ouvert en 1987, avec une capacité de 107 lits, l'EHPAD vieillissant de Vaulx-en-Velin sera entièrement reconstruit sur Bron. **La nouvelle structure, rebaptisée « Les Agapanthes »**, proposera une capacité de 121 lits, dont 2 Unités Protégées pour Dépendants Psychiques (UPDP) et une unité de 14 lits d'hébergement temporaire. Cette reconstruction sera également accompagnée de la réalisation d'une Résidence seniors de 32 logements (T1 bis et T2), dont la gestion sera assurée par le Groupe ACPPA.

Avec ces différentes offres de services, réunies dans une plateforme gérontologique, le Groupe ACPPA privilégie une approche globale de prise en charge des personnes âgées, au gré de l'évolution de leur parcours de vie et de santé.

Ce projet ambitieux a pu voir le jour grâce à la confiance et au soutien de nombreux partenaires dont l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon.

La fin des travaux est prévue en février 2019, rendez-vous pris pour l'inauguration des Agapanthes !

BRÈVES

► Les dernières actualités de nos établissements

EHPAD LES BOULEAUX

Lourches (59)

Inauguration du PASA «Le club des aînés»

LA VILLA LUMIÈRE

Lyon 3^{ème} (69)

10^e anniversaire de l'accueil de jour

EHPAD LA COLLINE DE LA SOIE

Lyon 4^{ème} (69)

Vernissage de l'exposition «Les mains et la voix des Canuts»

EHPAD LES ALTHÉAS

Vaulx-en-Velin (69)

EHPAD MONTAIGU

Villefranche s/Saône (69)

Défi inter-entreprise

BRÈVES



► L'EHPAD Les Bouleaux inaugure son PASA !

Le 22 septembre 2017, la Direction a inauguré le nouveau Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA) de l'EHPAD Les Bouleaux, en présence du Maire de Lourches, J-R Bihet, du député du Nord, S. Chenu, de la Vice-Présidente du Département du Nord, G. Mannarino, et du Responsable des Projets Fondation de France Hôpitaux de Paris, J-L Lèpan, ainsi que de nombreux partenaires de l'établissement.

Le PASA est un maillon fort de la chaîne pour maintenir l'autonomie. Il permet d'accueillir, dans la journée, certains résidents de l'EHPAD atteints de la maladie

d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, ayant des troubles du comportement modérés. Le PASA propose des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, dans le but de maintenir ou de réhabiliter les capacités fonctionnelles, les fonctions cognitives et sensorielles et les liens sociaux.

Un grand merci à tous nos partenaires qui ont permis la création de ce PASA, tout particulièrement l'Agence Régionale de Santé, le département, les élus, la MSA et la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France Plus de vie.



► La Villa Lumière souffle ses 10 bougies !

Le Groupe ACPPA compte 15 accueils de jour thérapeutiques adossés à des EHPAD, qui s'inscrivent dans une logique de parcours de vie de la personne afin de favoriser le maintien et la qualité de vie à domicile. Ils apportent également une réponse et un soutien aux aidants familiaux.

Véritable maillon du maintien à domicile, l'accueil de jour repose sur un réel partenariat avec le réseau gérontologique local (médecins, service social, service de soins à domicile...), positionnant la personne âgée au centre des préoccupations de tous les acteurs.

Ouvert en 2007, le centre d'accueil de jour thérapeutique La Villa lumière a fêté son 10^{ème} anniversaire en présence de toute l'équipe et des différents partenaires médicaux, sociaux et associatifs en lien avec l'accueil de jour. En introduction, Kostas Grigouras, Directeur de la structure, a rappelé les objectifs de l'accueil de jour : rompre l'isolement et tisser du lien social, préserver l'autonomie et l'estime de soi par des activités adaptées, offrir un temps de répit et un espace de parole à l'aidant, améliorer la qualité de vie des personnes accueillies et leurs proches.

Un bilan des 10 ans de l'activité, ainsi que des projets à venir et notamment l'ouverture du nouvel accueil de jour en rez-de-chaussée de l'EHPAD Les Cristallines, ont été présentés.

Puis, le D^{re} Véronique Choplain, Médecin coordonnatrice des accueils de jour du Groupe, et Michel Pozo, Psychologue, ont présenté l'étude réalisée sur le profil type des personnes accueillies dans ce type de structure.

Enfin, deux Aides Médico-Psychologiques, Tassadit Khimoun et Sabrina Guedaya, ont exposé le fil rouge 2018 des activités orientées sur le thème du cinéma et des Frères Lumière avec des activités spécifiques. La psychomotricienne Noémie Lalonde, et l'Art-thérapeute Sigrid Rommelaere, ont proposé un bilan de leurs activités respectives.

Toute l'équipe se réjouit de renouveler cette invitation lors de l'inauguration des nouveaux locaux de Villa Lumière en 2018!

► Kostas Grigouras

Directeur EHPAD Les Cristallines

*à partir d'une base de données regroupant les 240 personnes accueillies à Villa Lumière depuis son ouverture.

► Exposition : « Les mains et la voix des canuts »



Au cours de l'été 2017, nous avons initié un projet intitulé «Les mains et la voix des Canuts». Riche de différentes activités, il se déroulera jusqu'au printemps 2018.

Il s'agit d'un projet aux multiples facettes, permettant à nos résidents de réaliser des œuvres textiles, mais également du théâtre, de la chorale, tout en découvrant l'histoire des Canuts. L'EHPAD La Colline de la Soie étant implanté au cœur du quartier de la Croix Rousse, terre de tisseurs, le choix de la thématique fut une évidence. Par ailleurs, nombreux sont nos résidents qui ont travaillé dans le domaine de la soie ou vécurent dans une famille de Canuts.

Afin de développer ce cycle artistique, nous nous sommes tournés vers Le Musée des tissus et La Maison des Canuts : ces derniers nous ont apporté leurs points de vue historique et par la même La voix des Canuts. Les mains des Canuts, quant à elles, se manifestent par la découverte du savoir-faire lié à la soie : tissage, broderie, couture.

Une exposition a été organisée à l'EHPAD afin de partager l'ensemble des œuvres réalisées. Celle-ci sera également visible à la Maison des Canuts le 15 mars 2018.

► **Jade Meurice**
Directrice EHPAD La Colline de la Soie



► Défi Inter-Entreprises pour les équipes de Montaigu et des Althéas

Organisée par la ville de Villeurbanne (69), la 16^{ème} édition du défi inter-entreprises s'est déroulée le 26 septembre 2017 au grand parc de Miribel-Jonage, avec la participation de 400 équipes représentant des entreprises de toute l'agglomération. Véritable défi sportif alliant convivialité, goût du challenge et divertissement, cet événement annuel s'adresse à tous les acteurs économiques de la Métropole de Lyon. Pour ce grand rendez-vous sportif, les équipes des établissements Montaigu, Monet (Villefranche S/saône) ainsi que les Althéas (Vaulx-en-Velin) se sont mobilisés pour ce challenge !

Au-delà de l'aspect convivial du Défi Inter-Entreprises de Villeurbanne et de son effet publicitaire, cet événement véhicule de nombreuses valeurs de notre Groupe, auxquelles nous sommes profondément attachés, et que nous avons souhaité partager avec nos collaborateurs.

Ainsi, à aucun moment l'affrontement sportif auquel se sont livrés les participants, pourtant intense et sans réserve, n'a donné lieu à des gestes inconvenants, mais au contraire, à une compétition où **le respect** entre les concurrents fut prégnant du début à la fin.

L'engagement, aussi bien pour les plus aguerris que pour les novices que nous étions, fut mis à l'épreuve lorsque nous avons découvert, avec une certaine anxiété, les «redoutables» challenges à parcourir.

La solidarité ne fut pas en reste non plus, que ce soit au sein des équipes, portées par les encouragements de leurs membres, mais également entre concurrents. Certains d'entre eux n'ont pas hésité à porter secours à l'un de leurs «partenaires» en difficulté, quitte à perdre un temps précieux et des places au classement.

Un beau moment de partage et de convivialité !

► **Boris Demongeot**
Directeur EHPAD Montaigu

► Correspondants Sécurité & Santé au Travail du Groupe ACPPA



La prévention des risques est au cœur de la Qualité de Vie au Travail

La démarche de prévention des risques est l'une des pièces du puzzle de la Qualité de Vie au Travail (QVT). Si tout le monde aspire au bien-être, au bonheur, chacun en a une perception toute personnelle, qui n'est pas forcément partagée par tous.

Comme le souligne l'accord interprofessionnel du 2 juillet 2008 : «Différents individus peuvent réagir de manière différente à des situations similaires et un même individu peut, à différents moments de sa vie, réagir différemment à des situations similaires».

Mais comment répondre à ces aspirations dans un environnement de travail, économique et intergénérationnel, où l'intérêt individuel semble l'emporter sur l'intérêt collectif ?

C'est toute l'importance d'une démarche de Qualité de Vie au Travail qui vise à avoir une vision d'ensemble sur notre environnement de travail pour mieux percevoir les pistes d'actions.

Les Correspondants Sécurité et Santé au Travail

L'échéance de l'accord pénibilité de 2012 a été l'occasion de lancer une nouvelle démarche de diagnostic des risques professionnels au sein du Groupe, avec l'appui de consultants experts : ONLY CSR & ET Ergonomie.

Les travaux engagés durant 6 mois dans le cadre de cette démarche de diagnostic ont permis d'établir un certain nombre de principes de prévention des risques professionnels destinés à guider les Directions d'Établissements dans les actions à mettre en œuvre. Ces principes, qui constituent un guide des bonnes pratiques, ont été formalisés dans un accord d'entreprise signé avec les organisations syndicales en avril 2016. Parmi les mesures de l'accord, la création d'un réseau de Correspondants en Sécurité et Santé au Travail (CSST) dans chaque établissement avec pour objectif de :

- Renforcer la prévention en établissement en participant, en concertation avec le Directeur et le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), à l'évaluation des risques dans l'établissement, au programme annuel de prévention et à la sensibilisation des salariés sur les risques professionnels.
- Assurer le suivi de l'accord pénibilité.
- Faire du benchmark avec ses pairs lors de réunions de coordination sous le pilotage d'un Directeur Référent.

La mission de CSST est donc complémentaire à celle du CHSCT, mais ne se confond pas. Le CHSCT est l'instance où s'étudie la politique de l'établissement en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Ses représentants sont désignés par un collège formé de membres élus du comité d'établissement, et des délégués du personnel.

Le CHSCT tient sa légitimité de la loi, le CSST de l'accord d'entreprise conclu avec les partenaires sociaux.

Pour mener à bien leur mission, les CSST bénéficient d'une formation spécifique (AP HAPA) de 7 jours en lien avec l'INRS, la CARSAT et le Pôle Formation Santé. L'issue de la formation est sanctionnée par une certification (habilitation) d'Animateur Préventeur HAPA. Des périodes de recyclage d'une durée de 2 jours ont lieu, ensuite, tous les deux ans.

Ainsi, par sa formation et son engagement, le CSST contribue à faire de la santé au travail, un axe majeur de la Qualité de Vie au Travail. Un grand merci à eux pour leur engagement dans la prévention des risques et la promotion de la sécurité et de la santé au travail.

► **Vianney Jarrosson**
Directeur des Ressources Humaines

6 TEMOIGNAGES



► **Vincent ABBAT**
Aide-soignant
à RESIDOM

“Ayant déjà bénéficié de plusieurs formations, j’avais déjà à cœur de développer cet aspect prévention autour du thème des Troubles Musculo-Squelettiques dans nos activités quotidiennes de soins auprès des personnes à domicile.

Cette dimension domicile, non dénuée de difficultés, augmentait ma motivation et donc quelque part le challenge.

Dans la mesure où l’organisation des soins s’organise conjointement avec les familles, notamment dans l’aménagement et/ou l’ajout d’aides manuelles ou mécanisées de maintenance, les risques liés à l’activité physique en sont démultipliés. Ajouté à cela le fait que nous intervenons seuls pour soigner des personnes, j’ai depuis longtemps conscience des risques, des enjeux et quelques part de la beauté de ce métier qui mérite d’être consolidé, défendu par une veille permanente en terme de prévention des risques.

En parallèle, j’ai eu l’opportunité de développer une activité de formateur occasionnel par le biais du Pôle Formation Santé. J’ai donc eu le privilège de croiser dans l’intimité de ces formations des collègues dans toute leur dimension humaine (difficultés, motivations, élans, joies, peines...). Cela m’a fortement enrichi en me donnant une vision très large de la complexité d’une telle mission.

Ma mission de CSST à Résidom s’est mise en place humblement,

mais sûrement ! A l’issue de la formation, chaque CSST a eu à établir un plan de prévention de nos structures respectives dans le but de le mettre en place et l’animer aux côtés de nos responsables et de la direction.

Pour ma part, cette feuille de route a le mérite d’abord de coller à la réalité (puisque le plan de prévention s’établit directement à partir du recensement des risques professionnels prioritaires / Accident de Travail) et ensuite qu’elle donne une ligne directrice, tout simplement. Après, je reste sensible à l’idée d’adapter les objectifs fixés dans le temps, au regard des contraintes, des moyens et du temps. **Contribuer à développer cette mission cruciale dont l’enjeu premier est humain !** ”



► **Jean-Pierre BRYGO**
Directeur Résidence Le Menhir et Référent Prévention des Risques Professionnels du Groupe ACPPA

“Depuis plus d’un an maintenant, j’ai le plaisir d’animer le réseau des CSST du Groupe ACPPA, de les suivre depuis leur nomination, dans leur parcours de formation et leurs premières actions de prévention au sein de leur établissement. Je témoigne que nos CSST sont des professionnels engagés et dynamiques, proches des équipes, et porteurs de sécurité et de qualité de vie au travail ! Ils ne ménagent ni leur temps ni leur énergie pour se former et proposer des actions pertinentes en lien étroit avec leur Direction...

Un dispositif CSST/HAPA novateur, bien inscrit dans CAP 2021, et qui montre un engagement fort du Groupe ACPPA ! ”



► **Nadège SIMON DONDINI**
Ergothérapeute
à l'EHPAD
L'Oustalet

“Grâce à la formation d’animateur en prévention HAPA, j’ai pu gagner en compétences, ouvrir mon champ de vision à la prévention des risques professionnels dans tous leurs aspects et avancer sur le terrain de la qualité de vie au travail. J’ai aussi rencontré des collègues «futurs CSST», et nos échanges de point de vue ont été d’une grande richesse. Cela permet de se sentir acteur d’un programme où nous ne sommes pas seuls, mais bien portés par le Groupe. Dans notre établissement, la mission de CSST se déploie petit à petit, à plusieurs niveaux : sur le terrain par l’analyse de situations à risques, en toile de fond via le travail sur la rédaction du document unique avec la direction, avec les équipes pour l’utilisation des matériels à disposition, autour d’un temps d’échange et d’analyse avec l’élue du CHSCT et le salarié ayant eu un accident du travail... J’aimerais mettre un coup de projecteur sur mes collègues de travail, car c’est avec eux, grâce à eux et pour nous tous que la culture de la santé et de la sécurité doit s’enraciner dans notre quotidien. Le challenge maintenant ? Échanger, proposer, communiquer : **parce que la prévention des risques est l’affaire de tous !** ”

► Réunion régionale SYNERPA Auvergne Rhône-Alpes



Plus de 100 participants étaient réunis, mercredi 11 octobre 2017, pour la réunion régionale annuelle du SYNERPA (Syndicat National des Établissements et Résidences Privés pour Personnes Âgées), animée par le journaliste Christophe Ruaults.



Jean-Claude Dadol et Thierry Haas, Délégués régionaux, ont présenté aux adhérents le bilan de l'action régionale de la mandature 2014-2017, ainsi que les projets de la délégation régionale Auvergne Rhône-Alpes pour la mandature à venir.

L'assemblée a ensuite procédé à l'élection des représentants locaux SYNERPA en région Auvergne Rhône-Alpes. Le Groupe ACCPA est fortement impliqué dans la politique régionale du SYNERPA, puisqu'ont été élus au niveau de la Confédération SYNERPA :

- Jean-Claude Dadol, Délégué régional
- Régis Rouannet, Délégué départemental adjoint de l'Isère
- Géraldine Paire, Déléguée départementale de la Loire
- Jean-Pascal Flauder, Délégué départemental suppléant du Rhône
- et au niveau du SYNERPA Domicile, Denis Bodart, Délégué régional.

À l'issue de ces élections, une table ronde s'est tenue autour de la prévention en présence de partenaires présents.

Chiffres clés du SYNERPA en Auvergne Rhône-Alpes

220	Adhérents
166	EHPAD représentant près de 13 500 lits et plus de 7 000 salariés
45	agences d'aide et d'accompagnement à domicile qui emploient près de 1 500 salariés
9	Résidences Séniors Services représentant 769 appartements et près de 70 salariés

La journée s'est ensuite poursuivie par un débat autour de la politique des élus locaux face aux enjeux du secteur du Grand Âge et au vieillissement de la population. Françoise Rivoire, Maire adjointe de Lyon, déléguée aux liens intergénérationnels et aux personnes âgées, a expliqué les choix de la ville en matière de droit du travail, de fiscalité et de politique économique.

Puis, l'actualité médico-sociale, tant nationale que régionale, a fait l'objet d'une seconde table ronde en présence de Pascale Roy, Directrice Pilotage budgétaire et Filière autonomie, ARS Auvergne Rhône-Alpes et Stéphane Gaucher, Directeur de l'Autonomie, Conseil Départemental du Rhône. Le débat a porté sur la réforme des services à domicile, la reconnaissance des Résidences séniors, et la réforme de la tarification des EHPAD.

► **Isabelle Vuaille**
Assistante Direction Générale

► Résidom

La prévention des chutes à domicile

Le phénomène de chute de la personne âgée est devenu un problème de santé publique par sa fréquence et son retentissement physique, psychique et social. Elle vient faire rupture dans la vie du sujet âgé et retentit sur l'ensemble des compétences psychomotrices.

C'est par ces constats que Résidom, l'enseigne domicile du Groupe ACPPA, a lancé un cycle de conférences mobiles, animées par Marie Malard, Anaïs Gatta, ergothérapeutes, et Stacie Charpentier, psychomotricienne de l'équipe de Soins Alzheimer à Domicile. Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien de la CNSA dans le cadre de la Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie.

Les conférences mobiles se sont déroulées dans quatre lieux différents dans le Rhône, au sein du Groupe ACPPA aux EHPAD Castellane (Rillieux-la-Pape, 69), Tête d'Or (Lyon 6^{ème}) et Les Amandines (Lyon 5^{ème}), mais également à la Résidence Chantegrillet (Francheville, 69).

Le public accueilli était majoritairement composé de personnes âgées, mais également de professionnels médico-sociaux, un coach sportif en activités adaptées et des salariés du Groupe.

Le sujet traité abordait ce qui se jouait avant de faire la première chute :

- Que se passe-t-il lorsqu'on vieillit, quand la vue, l'ouïe ou l'équilibre deviennent moins fiables? Des sens qui sont pourtant vitaux pour notre autonomie.
- Pourquoi une chute et quelles en sont les causes?
- Ses conséquences : traumatiques, psychologiques, psychomotrices, émotionnelles...
- Comment réagir après une chute, s'en relever, et comment prévenir une rechute.

Le débat s'est poursuivi sur la représentation des chutes pour chacun. C'est un problème grave qui ne doit pas rester tabou pour la personne, il ne faut pas se trouver d'excuses et penser que c'est un simple manque d'attention.

Chaque participant est reparti avec un guide de prévention et une conviction : la chute n'est pas une fatalité, parlons-en pour la prévenir.

D'autres cycles de conférence sont d'ores et déjà programmés en 2018, si vous êtes intéressés, contactez nos équipes au 04 72 53 02 73.

“
La chute n'est pas une fatalité,
parlons-en pour la prévenir.

”



► Cécile Vey
Directrice Adjointe Résidom

► Pôle Formation Santé & Résidom : Des sites internet tout neuf !

La transformation digitale touche tous les secteurs d'activité. Sur un marché en mouvement et fluctuant, il est impératif de s'adapter et de maîtriser les principaux canaux d'une communication web. L'évolution de la stratégie de développement digital du Pôle Formation Santé et de Résidom passe donc avant tout par la refonte/création d'un site internet.



www.poleformation-sante.fr

PFS : nouveau logo, nouveau site internet !

Suite au changement du logiciel métier Alcuin, permettant de répondre aux nouvelles attentes des clients et partenaires, c'est au tour du site internet du Pôle Formation Santé (PFS) de faire peau neuve.

Si l'ancien site internet bénéficiait d'un bon référencement, son ergonomie obsolète le rendait moins performant. Un travail collaboratif entre le service communication, le PFS et le prestataire a permis la création d'un nouveau logo et d'un site internet moderne et ergonomique. Les couleurs, le graphisme et l'arborescence ont donc été totalement repensés : l'interface est agréable, le design épuré, la navigation simple et intuitive. En arrivant sur la page d'accueil, on s'identifie directement à une catégorie de cible. Ainsi, les contenus et formations proposés sont plus en adéquation avec nos recherches. Autre point d'amélioration, la simplification de la recherche et de l'inscription : en 3 clics, l'internaute accède à l'ensemble des formations selon ses critères de recherche et peut se préinscrire.

Les offres de formation proposées sur le site internet sont mises à jour automatiquement grâce à la centralisation sur Alcuin.



www.residom.fr

Résidom : les prémices d'un développement digital

Créé en 2000 pour parfaire l'offre du Groupe ACPPA, Résidom est un service complémentaire, intégré dans une notion de parcours de vie (du domicile à l'établissement) pour répondre au souhait des personnes âgées ou handicapées de rester à domicile dans les meilleures conditions possibles. Jusqu'à fin 2017, il n'existait pas de site internet dédié à cette activité. Les services étaient promus à l'aide d'une page rattachée au site web du Groupe, engendrant un manque de référencement. Le nouveau site permettra donc d'avoir une visibilité plus accrue sur le web pour l'enseigne RESIDOM.

Au-delà d'une meilleure présence sur le web, le nouveau site internet a pour objectif de guider le parcours des prospects : quelles que soient leurs recherches, ils doivent trouver une réponse et donc satisfaction.

Les démarches sont simplifiées : une prise de contact claire et rapide, une recherche d'information intuitive, un contenu fréquemment renouvelé et en adéquation avec les attentes des internautes.

► Marion Essig
Chargée de communication

DÉCOUVERTE...

LA ROSE DES VENTS Jassans-Riottier (01)

Situé au cœur de la commune de Jassans-Riottier (Ain), l'EHPAD La Rose des Vents s'intègre au bassin de vie de l'agglomération caladoise de Villefranche-sur-Saône (69) et offre un parcours personnalisé, gradué pour les personnes âgées en perte d'autonomie. D'une capacité de 84 places, la résidence possède également un Accueil de jour de 10 places, la Villa des Lys.

Une offre adaptée à l'évolution des personnes :

Outre la possibilité d'un hébergement temporaire ou permanent, la résidence propose également 3 types d'accompagnement complémentaires :

- ▶ L'aide au maintien à domicile grâce à son accueil de jour « La Villa des Lys »
- ▶ L'hébergement en résidence non médicalisée avec la proximité de la résidence autonomie « Les Marronniers »
- ▶ Le portage des repas au domicile en collaboration avec la municipalité de Jassans-Riottier.

Des services appréciés :

Le travail réalisé par nos équipes a créé un véritable lien de confiance avec nos résidents et leurs familles, confirmé par les bons résultats de notre dernière enquête de satisfaction 2017 qui donnent un taux de satisfaction global de 96% avec une participation en hausse à près de 70%.

S'ouvrir au monde et partager :

Indispensable dans l'approche que nous déployons auprès des personnes, l'ouverture de notre établissement sur la ville permet ainsi de faire venir dans nos murs des artistes où l'organisation d'un concert de jazz chaque printemps partage la vedette avec différentes expositions de photos et tableaux.

LES PROJETS À 5 ANS

- ▶ La poursuite de l'ouverture de l'établissement sur le monde qui l'entoure pour y insuffler une dynamique de vie continue
- ▶ Développer des partenariats avec la municipalité dans le cadre de la RSO
- ▶ Développer l'accompagnement des aidants et celui de la fin de vie en structurant un espace « famille » dédié
- ▶ Piloter le développement d'une QVT, intégrée au management des équipes de professionnels
- ▶ Négocier un CPOM en 2019, dans la suite de notre dernière Convention Tripartite.



LES DATES CLÉS

2011

Ouverture de l'EHPAD

2012

- Ouverture de l'accueil de jour « La Villa des Lys »
- Certification de l'EHPAD

2016

1^{ère} Évaluation externe (loi 2002-2)

▶ **Jérôme Rousseau**

Directeur EHPAD La Rose des Vents



Magazine du Groupe ACPPA

Siège Social
7 chemin du Gareizin - BP 32
69340 Francheville
Tél : 04 72 16 30 70



Directeur de la publication

Jean-Claude DADOL,
Directeur Général



Rédacteur en chef :

Laurentia PALAZZO,
Directrice Qualité &
Communication

Service Communication

communication@acppa.fr
04 69 16 60 11

Comité de rédaction:

Catherine Alvan, Emilie Bernillon
Anita Carlier, Boris Demongeot
Valérie Del Bove, Marion Essig
Benoît Greffe, Kostas Grigouras
Vianney Jarrosson, Elisabeth
Leguennec, Jade Meurice,
Géraldine Paire, Laurentia
Palazzo, Jérôme Rousseau, Jean-
Marc Thoumieux, Marie-Jeanne
Vercherat, Cécile Vey, Isabelle
Vuaille.

www.groupe-acppa.fr

